très

ns le érêts is ne -t-on

tions sorbe ailler proment qu'il

pas. danpeut-

t va-

bien it de

igni-

plus ibien plus Non seulement, on a oublié que la fonction de l'Etat n'a jamais été de remplacer l'individu et d'absorber toute initiative privée, mais même on en est arrivé à faire intervenir l'Etat dans chacun des actes de notre vie. Il faut des lois et des règlements sur tout pour empêcher la spéculation, favoriser le commerce d'exportation, réglémenter l'industrie; on a vu en Suisse une loi réglant la façon de ficeller les colis postaux et la longueur de ficelle à y empoyer; on a vu à Berlin une loi réglant la longueur de la traîne des dames, et à Paris un réglement fixant la longueur des épingles à chapeaux, chez nous, l'industrie ne vit qu'avec les contrats du gouvernement.

Franchement, l'Etat doit-il intervenir dans tous ces cas-là et s'occuper de pareilles balivernes que le simple bon sens devrait régler.

Mais ce qui est bien plus dangereux, c'est de voir l'Etat pénétrer dans le sanctuaire de la famille et y exercer même un pouvoir despotique dans les matières d'éducation, d'emploi des enfants, etc.

Il faut se rappeler:

1º Que la fonction de l'Etat est d'aider l'individu dans ce qu'il ne peut accomplir par lui-même, soit dans le domaine privé, soit dans le domaine familial. D'où les lois de justice, de commerce international, d'hygiène générale, etc...; mais l'Etat n'a rien à voir du tout dans ce qui est du domaine de l'éducation, de l'instruction, de la charité, etc.

2º Le pouvoir de l'Etat est d'autant plus grand qu'il intervient dans moins de questions, et que ses lois, tout en étant complètes, sont moins nombreuses. La multi-